

# Airbus A380

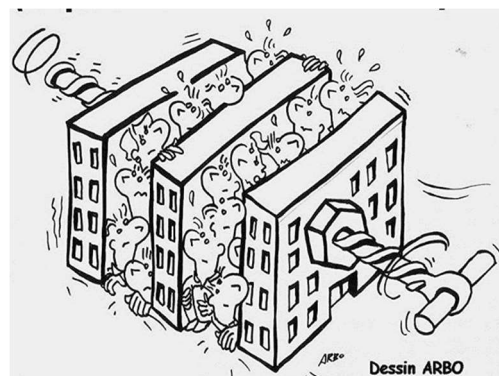
## crash en bout de piste !

### Le cave se rebiffe !

Nous n'avons pas eu le temps de communiquer ces dernières semaines car toute notre action était tournée vers l'action en justice. Mais comme annoncé, la CFDT, la CGT, le CE et le CHSCT ont donc été en justice pour faire plier PSA afin qu'il respecte au moins le droit.

PSA a assigné le CHSCT en justice sur un point technique pour que le CHSCT ne puisse analyser, avec appui d'un expert, les modifications du projet. En effet, PSA a fait des modifications en réduisant encore la largeur des couloirs de l'airbus et donc le nombre de m<sup>2</sup> par poste, déjà non conforme à la loi ! PSA ne veut surtout pas que le CHSCT puisse présenter cela au juge ! Alors PSA en déployant ses basses manœuvres, prouve sa vision du dialogue social ! Nous avons répondu avec les mêmes armes et PSA s'est retrouvé gros jean comme devant...

L'audience du 14/12/2017 fut épique, alors que notre avocate a démontré, en se basant sur les éléments du rapport Syndex, qu'il y avait une concentration extrême des nouveaux lieux, la partie adverse n'avait aucun argument consistant et a asséné à la fin : "Monsieur le juge, si vous aviez l'intention pour faire respecter le droit d'annuler le projet de fermeture du site de La Garenne, PSA ne pourrait plus produire de voitures... pensez-y !" Elle n'a pas osé lui prédire une mutation à Cayenne mais on n'était pas loin... nous espérons que notre justice sera insensible à ces manœuvres ridicules et d'un autre âge ! Verdict le 08/02/2018, mais nous allons continuer à tout faire pour que PSA respecte les salariés et prévoie des conditions d'accueil dignes.



### Que prévoit PSA

Les derniers plans reçus ne vont pas nous rassurer. En effet, alors que le droit prévoit entre 10 et 15m<sup>2</sup> par poste, non respecté dans sa première mouture, PSA a encore réduit la surface des postes dans sa nouvelle implantation... pour notre bien être évidemment ! En effet, le nombre de toilettes n'était pas conforme au droit, PSA doit donc en rajouter... au détriment des autres surfaces. Et oui, PSA ne pouvait pousser les murs, et surtout il ne voulait pas abandonner son projet ! Conclusion, il manque toujours des toilettes et nous sommes serrés comme des sardines.

PSA a dû mettre des escaliers extérieurs en cas d'incendie de l'airbus, et bien cet escalier ne va pour l'instant qu'à l'étage 3, les salariés des étages supérieurs n'ont qu'à sauter par la fenêtre sans doute !

Parlons de l'airbus... comme vous avez certainement pu le voir dans les plans que vos hiérarchiques vous ont présentés, la concentration va être digne d'un vol charter. PSA a trouvé judicieux d'aligner les paquets de 6 bureaux hyper exigus à la queue leu leu... et de mettre des salles dites silence à côté des « workcafé »... qui eux aussi seront silencieux ?! Par contre, on se demande toujours où il faudra aller avec son pc sous le bras et le casque sur les oreilles pour téléphoner sans embêter personne ! Ces espaces de travail seront invivables !

Dans le projet PSA, des parkings seront situés à 20mn du site. Déjà que les salariés ne vont pas gagner du temps à cause de ce déménagement, cela ne va pas s'arranger avec le temps perdu pour trouver une place pour son véhicule ! Mais Messieurs Chapelle et consorts auront certainement, eux aussi, leur place de stationnement sur ces merveilleux parkings... pour vivre comme leurs collaborateurs !

Parlons de l'espace témoin que la direction a aménagé sur LG ; et bien comme tout espace témoin d'un promoteur immobilier peu scrupuleux, il ne correspond en rien à ce que PSA a prévu sur Poissy et Carrières. En effet, les largeurs de couloirs sont beaucoup plus importantes, il n'y a que quelques postes de travail avec beaucoup d'espace. Bref une grande illusion pour vendre le projet aux salariés !

Nous vous invitons à comparer les plans de vos implantations futures avec ce pseudo-espace témoin.

### Et moi dans cette affaire ?

Ne rêvez pas, très peu de salariés auront droit aux 2\*1250€ de primes de mobilité. En effet, pour cela, il faut que le temps ou la distance (code postal à code postal) **augmente par rapport à la situation actuelle** de plus de 15km ou 30mn. Mais comme la distance et le temps entre Carrière, Poissy ou Vélizy et LG sont inférieurs à ces valeurs, il n'y a donc presque aucune chance d'y avoir droit... Arpagon a encore sévi !

## Fermeture de LG : PSA start-up de mormons !

Les salariés ayant pu participer à la conférence sur les environnements de travail innovants ont pu rigoler un bon moment. L'expert de PSA (qui a porté le projet de « flex office » chez PSA) faisait son service après-vente en vantant à force d'images de Google, Facebook, Apple des espaces de travail larges, aérés et conviviaux.

On était bien loin du charter A380 que nous a prévu PSA sur Poissy et Carrières. Et le présentateur expliquait sereinement que le « flex office » ne peut marcher que s'il y a de l'espace ; mais après avoir compris son erreur stratégique, il a essayé de changer de discours... servitude quand tu nous tiens !

Le principal avantage du « flex office » donné lors de cette séance était le partage de l'information par un brassage des salariés.

A aucun moment, il n'a vanté le coût réduit des bureaux strapontins, et pourtant c'est bien le seul levier qui intéresse PSA qui est le champion des oursins dans les poches... pour les salariés.

A contrario, le télétravail qui casse le lien social et cette dynamique du partage ne va pas du tout dans la bonne direction. D'ailleurs, cet expert préconisait un maximum de 1 jour / semaine de télétravail.

Mais vu les conditions de travail que PSA tente de nous imposer, il va y avoir hémorragie de demandes à 2 ou 3 jours de télétravail par semaine.


Or, cette petite annonce apparemment bien anodine du soi-disant expert de PSA dévoile et anticipe déjà ce que PSA fera. En effet, une fois que les 30% de démission que PSA espère seront atteintes grâce à la fermeture du site, il y est fort à parier que le télétravail sera bien réglementé !

### Optimisation fiscale

La plupart des salariés de La Garenne a reçu des mains de son hiérarchique une invitation à signer un avenant à son contrat de travail pour une mise à disposition à une autre entité du groupe. Nous n'avons pas communiqué concernant cette signature car elle n'engage les salariés à rien de nouveau. L'avenant signé permet juste à PSA de réaliser un montage fiscal pour siphonner de l'argent public. Depuis des années, PSA imputait des activités de R&D sur les sites de Metz entre autre. En effet, ces usines étant situées dans des secteurs économiques difficiles pour l'emploi, le législateur avait prévu des avantages fiscaux pour attirer les employeurs. PSA en a profité pour y déclarer une grande partie de la R&D en prétendant que les salariés travaillaient exclusivement pour ces usines. Mais la patrouille comptant ses sous, l'état demande quelques preuves le justifiant et PSA a bien été obligé de faire signer des avenants bidons pour ne pas passer pour un grand délinquant.

Pour les salariés qui n'ont pas signé cet avenant, la direction a affirmé, au Comité d'Etablissement du 28 septembre 2017, qu'il n'y aurait aucune sanction pour ceux qui n'ont pas signé l'avenant.

Avis CFDT : Même si ce montage fiscal est tout à fait légal, la CFDT ne le cautionne pas puisque celui-ci ne fait que ponctionner de l'argent public français pour une utilisation privée. Si PSA utilisait cet argent pour le remettre dans l'investissement et la création d'emplois en France, cela serait acceptable, mais cet argent n'ira que dans le versement de dividendes aux actionnaires.

|  |               |          |   |             |          |  |            |          |
|--|---------------|----------|---|-------------|----------|--|------------|----------|
| BLE  | Ladou Patrice | 47 42 87 | GENDRAUD  | Pierre      | 47 28 76 | LEGRAND  | Hervé      | 47 33 08 |
| BOMBE  | Aurore        | 47 74 31 | GILLET  | Catherine   | 47 24 76 | LELASSEUX  | Xavier     | 47 20 08 |
| BOUQUIGNAUD  | Laurent       | 47 81 07 | GILLET  | Jean-Allart | 47 20 44 | MASSERON   | Frédéric   | 47 27 63 |
| BOUTEMY  | René          | 47 38 75 | HOULETTE  | Stéphane    | 47 69 66 | PIMONT   | Christian  | 47 85 63 |
| CASSAN   | Pascal        | 47 44 14 | HUGUENIN  | Jean-Luc    | 47 45 38 | RBAITI   | Karim      | 47 80 02 |
| DJELLAL  | Mahé          | 47 37 86 | JALLET  | Karine      | 47 74 99 | SOUCHET  | Sébastien  | 27 30 95 |
| FERRAGU  | Olivier       | 47 31 90 | LACOTE  | Bertrand    | 47 86 05 | SUBIAS   | Frédérique | 27 55 46 |
|  |               |          | LE GOUELLEC   | Véronique   | 47 47 97 |  |            |          |
| <a href="http://www.cfdt-psa-lg.fr">www.cfdt-psa-lg.fr</a> |               |          |  |             |          | <a href="mailto:contact@cfdt-psa-lg.fr">contact@cfdt-psa-lg.fr</a> |            |          |